

## **ADAPTATION DU FONCTIONNEMENT DU SERVICE DES URGENCES DE L'HOPITAL DE SAINT-AVOLD LES NUITS DES 2 ET 3 AOÛT 2024**

***Le Centre Hospitalier de Saint-Avold, en concertation avec l'Agence Régionale de Santé, adapte temporairement le fonctionnement et l'accès au Service des Urgences, les nuits des 2 et 3 août 2024 de 18h à 8h.***

Confronté à un manque ponctuel d'effectif médical, le Centre Hospitalier de Saint-Avold est contraint de réorganiser temporairement l'accueil du public au Service des Urgences.

Pendant cette période, il est déconseillé à la population de se présenter spontanément aux Urgences, et recommandé d'appeler systématiquement le Centre 15 pendant ces horaires, qui organisera la prise en charge la plus adaptée à la situation de la personne.

En cas de présentation spontanée, une information adaptée sera mise en place à l'entrée des Urgences et un accueil physique sera assuré par un infirmier, permettant la bonne orientation du patient.

Le service des Urgences de Saint-Avold retrouve un fonctionnement normal dès le 4 août.

Si vous avez besoin de soins :

- Appelez d'abord votre médecin traitant ou son remplaçant ;
- Si celui-ci n'est pas disponible, d'autres lieux de soins peuvent vous accueillir, consultez la carte disponible sur [sante.fr](https://sante.fr) ;
- Si aucune offre n'est disponible, appelez le 15 avant de vous rendre aux urgences.

**Contacts presse : Claire-Estelle Gourinat**

**Responsable Communication Groupe SOS Santé – 06 38 19 64 92**

### **A propos de Groupe SOS Santé**

***Acteur majeur de la santé, nous proposons une offre de soins performante, centrée sur les besoins de la personne et accessible quel que soit le niveau de revenu. Nous contribuons ainsi au maintien de services de soins utiles à la population sur des territoires menacés par le phénomène de la désertification médicale. Par les technologies de pointe que nous installons comme dans les parcours de soins que nous proposons, nous tâchons d'innover constamment pour répondre toujours mieux aux besoins des patient-e-s.***

Le Groupe SOS Santé fait partie du Groupe SOS, un groupe associatif, leader de l'entrepreneuriat social en Europe. Il regroupe 650 associations, entreprises sociales et établissements, qui combattent, agissent et innovent au profit des personnes en situation de vulnérabilité, des générations futures et des territoires.

Depuis sa création en 1984, lors des années sida, le Groupe SOS : combat toutes les exclusions ; agit pour l'accès de toutes et tous à l'essentiel, en venant notamment en aide à des associations et entreprises pour sauvegarder leurs emplois et activités ; et innove face aux enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux.

Non-lucratif, sans actionnaire, le Groupe SOS et ses 22.000 personnes employées agissent en France et dans plus de 40 pays dans le monde.